

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
13 juin 2018**

PUBLIE LE : 27 juin 2018

Délibération n°130618-5 : Affectation du résultat comptable de l'exercice 2017

L'an deux mille dix-huit, le treize juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le six juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 JUIN 2018

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Philippe FAISSEAU, DELEGUE TITULAIRE Pascale MERIDA, DELEGUEE TITULAIRE Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE Gilbert ROUAULT, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Nicolas ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Isabelle BOUCHERIE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT Pierrick FOURNIER, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT Frederic GOZLAN, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Brigitte MORVANT, DELEGUEE TITULAIRE Anne-Sophie TALTAVULL, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Fabrice TENNESON, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Abdel ICHOU, Responsable administratif de la piscine intercommunale
Monsieur Cyrille ARIEU, Responsable des maîtres nageurs de la piscine intercommunale

<i>Nombre de communes</i>	:	7
QUORUM	:	8
<i>Délégués présents</i>	:	12
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8 pour le compte administratif 9 pour les autres délibérations

PISCINE / CS – 130618-5

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2017

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le comité syndical après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine ;

VU le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 pour le budget du syndicat ;

VU le budget primitif de l'exercice 2018 approuvé par délibération n° 030418-3 qui reprend par anticipation les résultats de l'exercice 2017 ;

CONSIDERANT les résultats de l'exercice 2017, à savoir :

1 / SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	3 751 197,53 €
Recettes	13 642 110,90 €
Résultat à affecter : excédent	9 890 913,37 €
Restes à réaliser (dépenses)	9 359 575,91 €
Restes à réaliser (recettes)	1 445 383,96 €

2 / SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	3 470 349,25 €
Recettes	3 761 963,93 €
Résultat à affecter : excédent	291 614,68 €

LE COMITE,

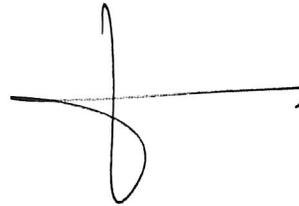
Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de :

- Reporter à la section d'investissement, à l'article 001, un excédent de 9 890 913,37 € ;
- Reporter à la section de fonctionnement, à l'article 002, un excédent de 291 614,68 €.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **26 JUIN 2018**
Transmis en préfecture et affiché le **27 JUIN 2018**

Pour Extrait Conforme



Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal